



Justificatif de versement de pension alimentaire

Par **paty88_old**, le **28/08/2007** à **09:24**

bonjourrrn je viens de recevoir mes impôts, et le service fiscal me demande de justifier le versement de la pension alimentaire de mes enfantsrn rn mais j'ai un petit souci, car depuis un an, suite à un arrangement à l'amiable avec mon ex-femme, je ne lui verse pas directement de pension, mais je règle l'école privée de mon ainé rn ce qui dans les fait correspond à la somme globale de la pensionrn nous avons déclaré mutuellement la même somme, moi en pension versé et elle en pension perçue, (nous avons pensé que nos arrangements ne les regardaient pas)rn rn j'ai penser à 2 solutions, leur dire que je paie cette école, mais là on risque tout les 2 des ennuis pour fausses déclarations(je suppose), ou que mon ex-femme me fasse une déclaration sur l'honneur qu'elle perçoit la pension en liquidern rn qu'en pensez vous? avez vous une meilleure solution?rn merci d'avance

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **19:08**

bonjourrrn noui il est préférable de jouer sur liquidern rn au besoin, contactez moi surtout si vos problèmes tourne en procédure fiscal